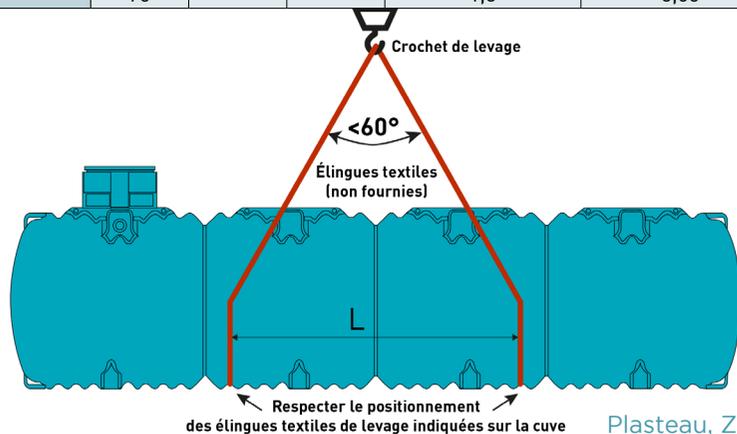


Cuve cylindrique horizontale polyéthylène

Réception et stockage :

- Cuve livrée sans sangles, ni oreilles de levage. Utiliser des élingues textiles de levage en respectant les emplacements indiqués (vignettes jaunes sur la cuve). Conserver un angle d'élingage < 60°.
- Utiliser un engin de levage adapté.
- Procéder sans à-coup lors du levage et du déplacement de la cuve.
- Suite au déchargement, entreposer la cuve sur un terrain plat et régulier.

Modèle de cuve		Ancrage/Lestage				Levage
		Châssis CSSA. ou sangles SA1824				
Ø ext.	Volume	Qté	Positionnement			Dist. entre Élingues
m	m³		Δ (m)	A(m)	B(m)	
Ø 1,94	10	4	0,85	1,35	0,55	/
	15	4	0,85	1,9	1,35	3,0
	20	4	0,85	1,9	3,25	4,0
Ø 2,45	14	3	0,9	0,7	/	1,6
	20	4	0,9	1,35	0,7	2,3
	25			1,55	1,51	
	30	5	1,1	1,8	2,29	
	35			1,55	2,63	
	40	6	0,9	2	3,60	
	45			1,8	3,99	
	50	8	1,3	2	4,03	
	55			1,55	4,81	
	60			1,8	4,81	
65	10	0,9	1,5	7,68		
70			1,65	7,68		
75			1,8	8,65		



Modèle de cuve	Cas	Niveau N		À la génératrice supérieure de la cuve :	
		Immersion eaux souterraines		Profondeur G ⇔ Pression verticale (Admissible P.V. adm)	
Version ET (Standard)	A	N < 1,0 m	Ne pas poser la cuve en cas d'immersion risquant de dépasser la limite N indiquée	G ≤ 0,65 m	⇔ Au-delà : ouvrage protection P.V. adm ≤ 12 kN/m²
Version ETX (renforcée)	B	N < 1,0 m		G ≤ 1,0 m	⇔ Au-delà : ouvrage protection P.V. adm ≤ 18 kN/m²
	C	1,0 < N < 2,0 m	Dalle supérieure de lestage	P.V. adm ≤ 12kN/m²	

⇒ En présence de **charges additionnelles de surface**, l'ouvrage de protection doit être dimensionné de façon à respecter la pression verticale admissible sur la génératrice supérieur de la cuve.

⇒ En cas d'**immersion importante** (cas C), réaliser au-dessus de la cuve une dalle béton assurant le lestage de la cuve et, si besoin, la protection vis à vis des charges additionnelles de surface.

⇒ L'installation **hors-sol** de ces cuves impose une procédure adaptée. Nous consulter.

En cas de nécessité de contrôle d'étanchéité, ne procéder au remplissage qu'après avoir effectué l'étape 5 de la procédure d'installation enterrée (cf. Instructions Générales, page 1). Comparer ensuite l'évolution du niveau 12 h après la mise en eau.

